



DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE

N°02/DCNO/CA-MRA III/CIPM/AG/2024 DU 01/03/2024,

POUR ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 3^{ème}, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

1. Objet de la Consultation

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2024, le Maire de la Commune de MAROUA III, lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'état de Matériel et fournitures scolaires des écoles primaires publiques relevant de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Maroua dans la Commune de MAROUA III, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'état de Matériel et fournitures scolaires des écoles primaires publiques relevant de l'inspection d'arrondissement de l'éducation de base de Maroua de la Commune d'Arrondissement de MAROUA III, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Kit scolaire et pédagogique

3. Délais de livraison

Les délais maximums prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation sont de : Soixante (60) Jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de : Neuf millions Cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2024.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DCO, d'un montant de : Cent quatre Vingt Dix mille (190 000) francs CFA, et valable pendant une période de soixante (60) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

8. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de MAROUA III dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 693580883/676903636.

9. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être retiré au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de MAROUA III dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Dix sept mille (17 000) francs CFA, payable à la recette municipale de MAROUA III.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Service technique de la Commune d'arrondissement de MAROUA III au plus tard le 23/03/2024 à 13 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERTE

N°02/DCNO/CA-MRA III/CIPM/AG/2024 DU _____,

POUR ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE MAROUA 3^{ème}, DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Eilles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre ou compagnie d'assurance agréée après ordre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le 23/03/2024 à 14 heures. Dans la salle des délibérations de la Commune de MAROUA III, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants délibérément mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

13. Critères d'évaluation

13.1 Principaux critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;
- Absence de Caution de Soumission dans l'offre.
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Non-respect de délais de livraison (60 jours) ;
- Absence d'une pièce administrative dans les 48 heures après les ouvertures des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

13.2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison ;
- Capacité de financement ;

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

14. Références prix et attribution.

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de MAROUA III, ou soit dans le service technique de la commune d'arrondissement de Maroua 3^{ème} au numéro tel :693580883/676903636.

17. Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

18. Corruption

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

Fait à MAROUA III, le 01/03/2024
LE MAIRE

Ampliations :

- MINMAP-Diamaré
- ARMP/Extrême-Nord (pour publication et archivage)
- DDEB Diamaré
- Président CIPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- SIGAMP pour Archives/Chrono





OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION N°02/ONCDQ/CA-MRA
III/CIPM/AG/2024 OF THE LAUNCHED QUOTATION FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS
EQUIPMENT IN PRIMARY SCHOOLS OF MAROUA III SUBDIVISION COUNCIL, DIAMARE DIVISION, FAR NORTH
REGION.

1. Object of the invitation to tender

Within the framework of 2024 budgetary exercise, the Mayor of MAROUA III council, Contracting Authority, hereby launch an opinion of opened national consultation for a demand of quotation for the supply of didactics equipment in primary schools of MAROUA III council, Diamaré Division, Far North Region.

2. Nature of services

The services to be provided by this contract include: Acquisition and Delivery of didactics equipment in public primary schools of MAROUA III council, Diamaré Division, North Region. This material is composed of:

- Kit scolaire et pédagogique
- Pharmacie
- Kit hygiène

3. Delivery deadline

The maximum deadlines provided by the Contracting Authorities for the delivery of the material subject to this Quotation Request are: sixty (60) days from the date of notification of the Service Order to begin delivery.

4. Estimated cost

The estimated cost of the services at the end of the quantitative estimates is: nine million five hundred (9 500 000) CFA francs including VAT.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises approved of furniture didactics materials, installed in the national territory and submitted to real regime.

7. Financing

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by Ministry of Basic Education Budget, Exercise 2024

8. Provisional bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents a bid bond issued by a first rank bank approved by the Ministry in charge of finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of : (190 000) CFA francs and valid for sixty days (60) beyond the date of validity of bids.

9. Consultation of Tender File

The Tender File may be consulted during working hours from the Technical service of MAROUA III Council as soon as this notice is published. Tel. 693580883/676903636/697 722 857.

10. Acquisition of tender file

The file may be withdrawn from the Technical Service of the Commune of Arrondissement of MAROUA III upon publication of this Notice of Consultation. The withdrawal of the Quotation Request File will be made on presentation of a receipt of payment of a non-refundable sum of (17,000) CFA francs, payable to the municipal revenue of MAROUA III.

11. Submission of bids

Each bid in English or French, should be presented in seven (07) copies, with one (01) original and six (06) copies, marked as such, in accordance with the requirements of the tender documents, will be deposited against a duly signed receipt or acknowledgement letter at the secretary of MAROUA III Council, latest on the _____ at 1:00 p.m.

Sealed envelopes or anonymous outer jacket containing bids must bear the following words....

**OPINION OF OPENED NATIONAL CONSULTATION FOR A DEMAND OF QUOTATION N°02/ONCDQ/CA-MRA
III/CIPM/AG/2024 OF THE _____ LAUNCHED QUOTATION FOR THE SUPPLY OF DIDACTICS
EQUIPMENT IN PRIMARY SCHOOLS OF MAROUA III SUBDIVISION COUNCIL, DIAMARE DIVISION, FAR NORTH
REGION.**
"TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION"

Any offer which is not in conformity with the regulations of the tender documents will be declared inadmissible.¹²

12. Admissibility of bids

Any bid that shall not comply with the specifications of this tender file shall be rejected. In particular, the absence of the bid bond issued by a first rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid.

Under pain of being rejected without any recourse, the administrative parts and the bid bonds will have to be imperatively produced in originals or certified copies dating no more than three 03 months old.

13. Opening of bids

Bid shall be opened in single phase on the _____ at 2 pm. prompt by the Council Tender Board located at the Act Room of MAROUA III Council, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives.

14. Evaluation criteria

14. 1. Eliminatory criteria

The evaluation of the Technical Bids will be based on a binary (yes / no) binary notation which will be adopted at the opening of tenders by the relevant Procurement Commission on the basis of the following essential criteria:

- False déclarations or falsified document ;
- Absence or non-compliance of a document in the administrative file at the opening;
- Incomplete financial offer (absence of unit price schedule, quantitative and estimated estimate);
- Absence of a bid bond in the offer;
- The technical score below the minimum threshold required (70%);
- Absence of a unit price quantified in the Offer.

14. 2. Essential criteria

- General presentation of the Offer.
- Company References;
- Funding capacity;

- The availability of delivery and installation equipment and equipment (delivery vehicle, small equipment for the installation of computer equipment)

Only those bidders who have obtained at least 70% of the positive responses will be eligible for financial analysis. The Contractor will award the contract to the Bidder whose bid has been evaluated the least and considered to be substantially in accordance with the Request for Quotation Form.

15. Contract award

The Contracting Authority shall award the contract to the least distant bidder ATI without proposal of abnormally low offer, in compliance with the tender file.

NB: A tender cannot be awarded more than two batches

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Technical complementary information may be obtained during working hours at the general secretary of the MAROUA III council.

18. Addition to the invitation to tender

The Project Owner or Contracting Authority can modified or delete this opened national consultation before the date of opening of bids.

19. Corruption

"For any attempt at corruption or misconduct, please call the MINMAP anti-corruption unit or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48".

MAROUA III, the

The Mayor, Contracting Authority

Copies:

- MINMAP-Diamaré
- ARMP/Extrême-Nord (pour publication et archivage)
- DDEB Diamaré
- Président CPM (for information)
- SOPECAM (For publication)
- Affichage (for information)
- SIGAMP for Archives/Chrono

